

Diagnostic Villefranche / Najac

REALISE EN JUILLET 2011



I. PRESENTATION DE L'ACTION

1. CONTEXTE

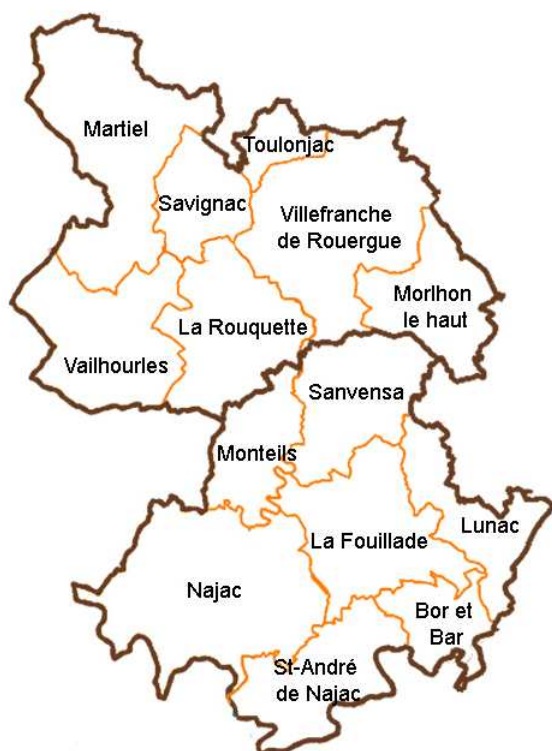
En fin d'année 2010, l'équipe Jeunes Agriculteurs du canton Villefranche/Najac, a décidé de mettre en place un projet en faveur du renouvellement des générations en agriculture sur son territoire. Cette initiative est née du constat que d'ici 5 à 10 ans, près de 50% des agriculteurs de la zone seront en âge de prendre leur retraite, soit plus de 200 exploitants. Face à ce constat, nous avons décidé de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation.

2. OBJECTIF POURSUIVI

La Charte Locale à l'Installation de Villefranche / Najac a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux de son territoire, afin de mener une véritable politique en faveur de la transmission et de l'installation. L'objectif final étant le renouvellement des générations en agricultures et le maintien d'un territoire vivant.

A travers cette démarche, les porteurs du projet espèrent également recréer du lien social au sein du milieu rural, conserver une dynamique agricole, garantir un pouvoir décisionnel des agriculteurs dans les instances territoriales et redonner de l'espoir afin de favoriser de nouvelles installations viables et vivables.

3. LA ZONE D'ETUDE



Le territoire d'étude correspond aux limites du canton JA « Villefranche/Najac ».

D'un point de vue administratif, il recouvre 2 cantons : Villefranche de Rouergue et Najac, 2 communautés de communes et 14 communes :

- Bor et bar
- La Fouillade
- Lunac
- Monteils
- Najac
- Sanvensa
- St André de Najac
- La rouquette
- Martiel
- Morlhon
- Savignac
- Toulonjac
- Vailhourles
- Villefranche de Rouergue

4. LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est composé :

- des adhérents du syndicat cantonal de Jeunes Agriculteurs Villefranche / Najac
- des responsables cantonaux et régionaux de la FDSEA
- des élus locaux de la zone :
 - les maires de chaque commune
 - le conseiller général de chaque canton
 - les présidents de communauté de commune de Villefranche et de Najac
- des représentants des OPA locales : CDARV, CER, Crédit Agricole, FD Cuma, Groupama, MSA, SAFALT, FODSA
- des représentant des filières économiques locales : ELVA 12 81 48, UNICOR, Sodiaal, GLAC, SA4R, APO, FIPSO, BOVI PC, APROVIA, Fermier du Bas Rouergue, Coopelso, « 4 village », Midi Tabac, GPLV, Lactalis, la formation agricole
- des administratifs de Jeunes Agriculteurs et Chambre d'Agriculture

Le rôle de ce comité de pilotage est d'apporter une expertise constructive autour de l'installation, de la transmission et de définir un plan d'action pour le territoire en faveur du renouvellement des générations. Il doit en particulier encadrer le diagnostic du territoire en terme d'installation /transmission, être force de proposition pour l'avenir et être un vecteur du renouvellement des générations en agriculture.

5. DEMARCHE SUIVIE

Pour répondre aux objectifs de la Charte Locale Installation, il a été choisi de commencer l'action par une phase de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux. Cette étape c'est déroulé sous forme de réunions locales. Celles-ci ont permis d'informer et de mobiliser à la fois les agriculteurs de la zone par l'intermédiaire des syndicats cantonaux de Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, les représentants des filières locales, les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions pour atteindre les dits objectifs, suivi de l'élaboration de plans d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi des plans d'actions.

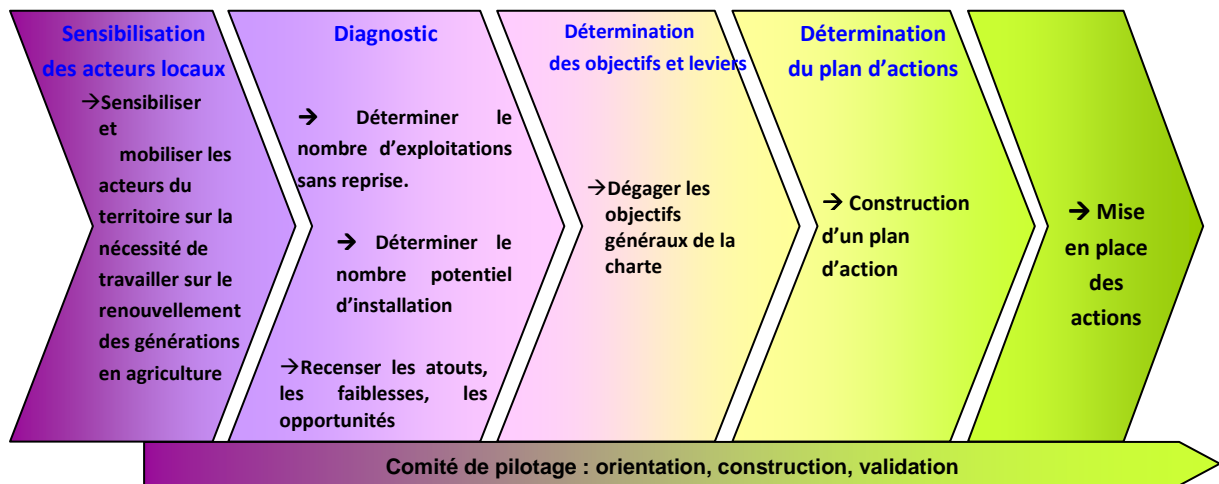
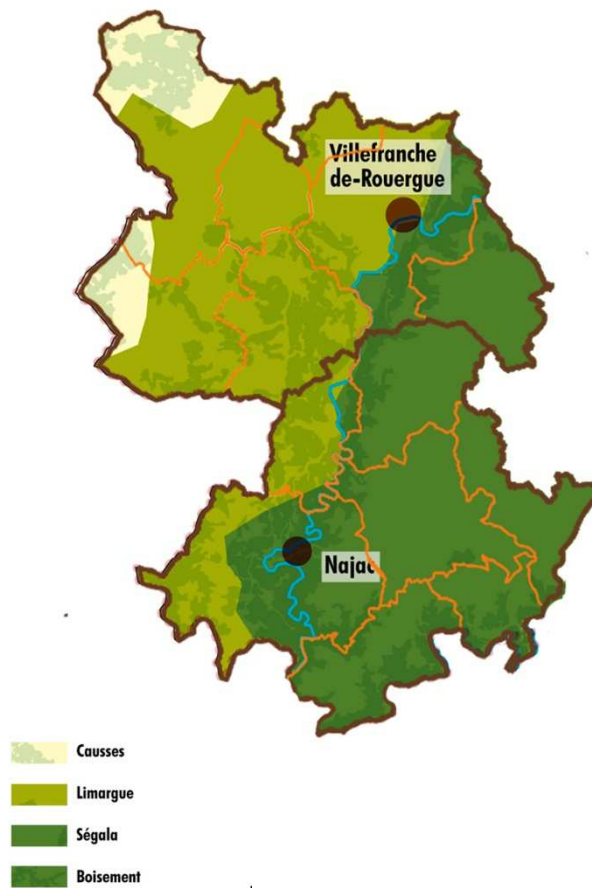
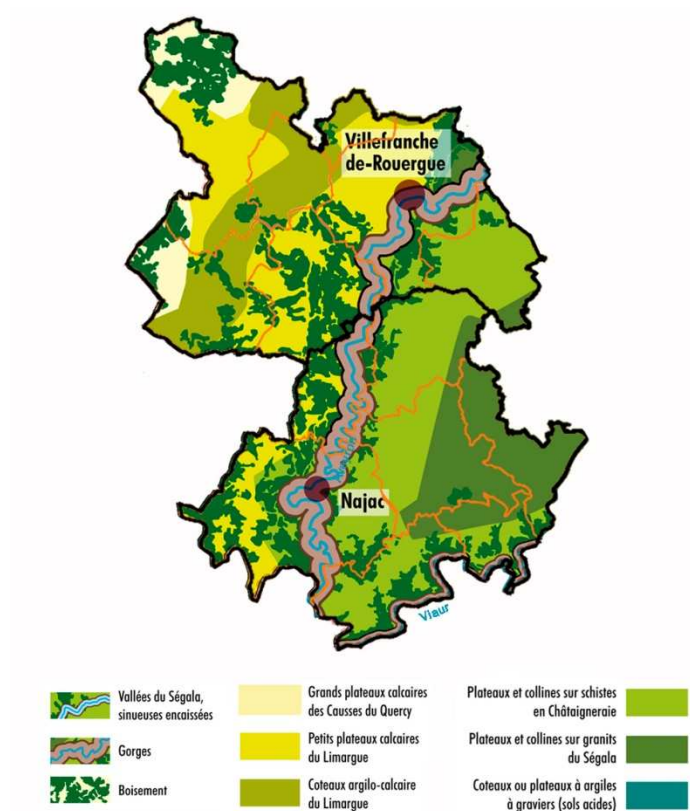


Figure 1 : Schéma descriptif de la méthode mise en place



Carte 1 : Entités paysagères du territoire



Carte 2 : Géologie - Hydrologie - Boisement du territoire

II. DESCRIPTION DU TERRITOIRE

1. DESCRIPTION GENERALE

a. Le milieu naturel

Le territoire d'étude se situe entre 200 et 500 mètres d'altitude. Il est irrigué par deux cours d'eau principaux : l'Aveyron qui le traverse du sud au Nord et le Viaur qui beigne la limite Sud du canton de Najac. L'Aveyron forme des gorges, entourées de bois.

Trois entités paysagères se distinguent sur le territoire :

- Les Causses à l'extrémité de Nord-ouest de la zone. Ils se caractérisent par des plateaux calcaires, recouverts de pelouses sèches.
- La Limargue principalement sur le canton de Villefranche et sur l'extrémité ouest de celui de Najac. Les sols de cette zone, alternant calcaire, marnes et localement grès, sont riches et fertiles, propices aux prairies et aux massifs boisés.
- Le Ségala principalement sur le canton de Najac et à l'Est de celui de Villefranche. Les paysages alternent entre plateaux et collines sur schistes et granit. Les sols sont froids et acides, naturellement occupés par une végétation de landes. Les sols enrichis peuvent accueillir une agriculture intensive.

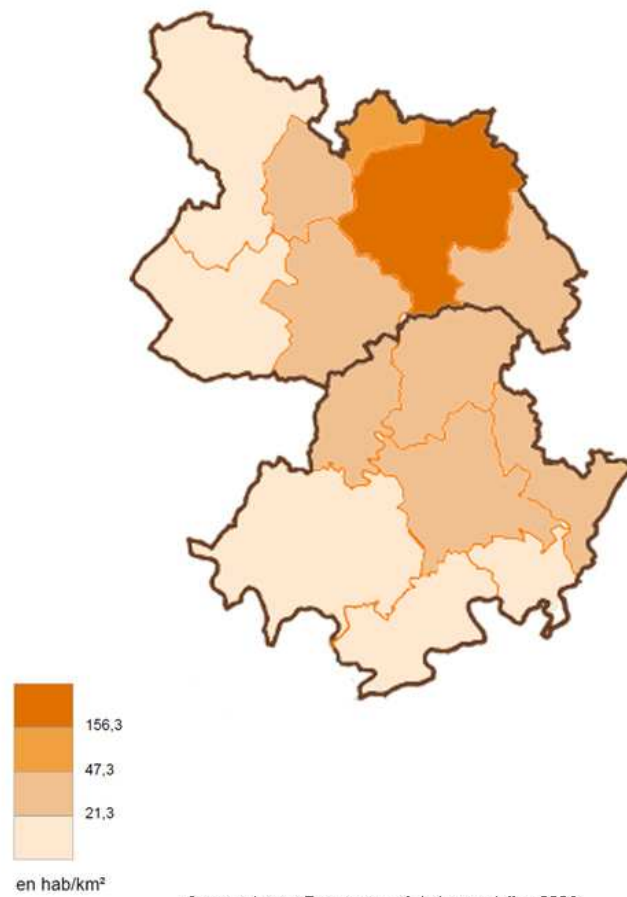
Le territoire s'étend sur une superficie de 38 529 ha (18 589 pour le canton de Najac et 19 940 pour celui de Villefranche). La **SAU représente 56% des surfaces** soit 21 575 ha.

Tableau 1: Superficie et SAU de chaque commune

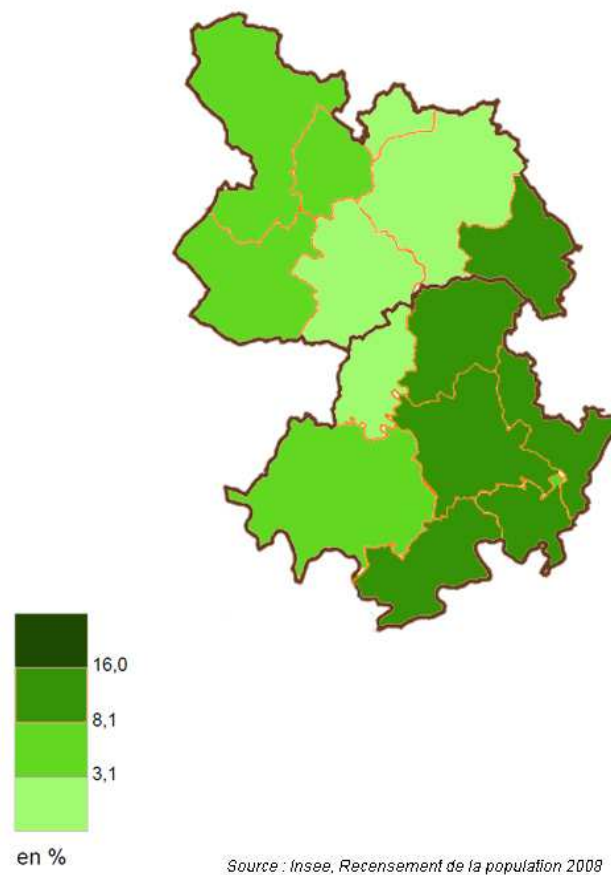
Canton	commune	Superficie (ha)	SAU (ha)	SAU/ superficie
Najac	Bor et bar	1292	751	58%
	La Fouillade	3254	2744	84%
	Lunac	1878	1313	70%
	Monteils	1719	473	28%
	Najac	5388	2367	44%
	Sanvensa	2548	1872	73%
	St André de Najac	2510	1456	58%
Total		18589	10976	59%
Villefranche	La rouquette	2981	1189	40%
	Martiel	4671	2809	60%
	Morlhon	2209	1298	59%
	Savignac	1528	1192	78%
	Toulonjac	725	544	75%
	Vailhourles	3241	1790	55%
	Villefranche de Rouergue	4585	1777	39%
Total		19940	10599	53%
Total général		38 529	21 575	56%

Population du territoire

En 2008, d'après les données Insee, le territoire comptait **20 109 habitants**. Globalement la population a augmenté depuis 1999 (19 396 hab.)



Carte 3 : Densité de la population par commune



Carte 4 : Part des agriculteurs dans la population

b. La population du territoire

Le territoire à une densité moyenne de **52,2 hab./km²**. Ce résultat est supérieur à la moyenne départementale qui est de 31,2 hab./km².

La commune de Villefranche de Rouergue concentre la plus grande densité de population (276 hab. / km²). Les densités des autres communes se répartissent ensuite de manière concentrique autour de Villefranche.

Les agriculteurs représentent en moyenne **6.85 % de la population du territoire**. Le canton de Najac est plus « agricole » que celui de Villefranche, en particulier les commune de Bor et Bar et de Lunac. Cette zone compte une densité d'agriculteur plus importante que celle du département de l'Aveyron où les agriculteurs représentent 4,9% de la population.

Tableau 2 : Part des agriculteurs dans la population

Canton	commune	% d'agriculteur dans la population
Najac	Bor et bar	15,93
	La Fouillade	8,7
	Lunac	13,13
	Monteils	0,87
	Najac	6,79
	Sanvensa	9,09
	St André de Najac	8,99
Total		9,07
Villefranche	La rouquette	1,4
	Martiel	7,73
	Morlhon	10,53
	Savignac	5,88
	Toulonjac	2,08
	Vailhourles	3,91
	Villefranche de Rouergue	0,82
Total		4,62
Total général		6,85

Source : Insee, recensement de la population 2008

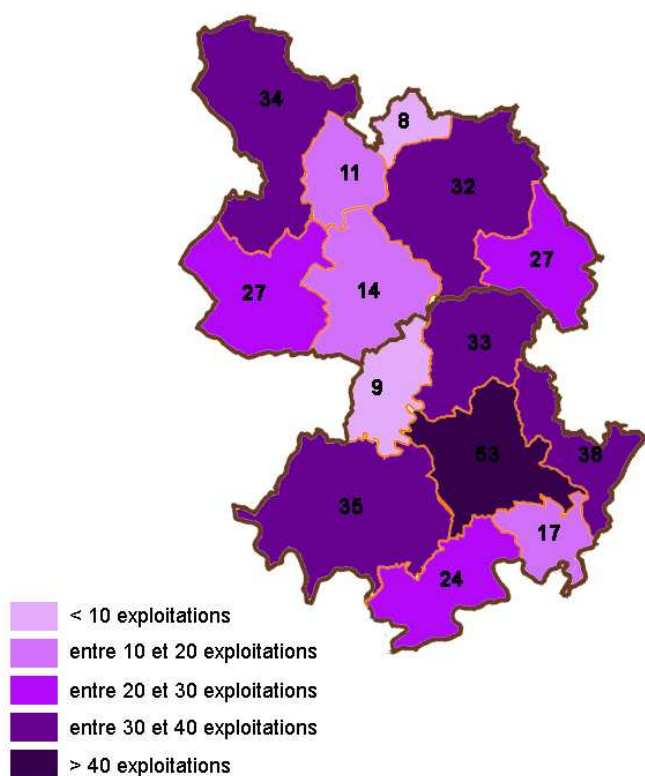
2. LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

a. Le nombre d'exploitation

Tableau 3 : Nombre d'exploitation sur le territoire

Commune	Bor et bar	La Fouillade	Lunac	Monteils	Najac	Sanvensa	St André de Najac	TOTAL Najac
Nb exploitation	17	53	38	9	35	33	24	209

Commune	La rouquette	Martiel	Morlhon	Savignac	Toulonjac	Vailhourles	Villefranche de Rouergue	TOTAL Villefranche
Nb exploitation	14	34	27	11	8	27	33	154



Au cours du diagnostic **363 exploitations** ont été répertoriées. Le canton de Najac compte un peu plus d'exploitation que celui de Villefranche de Rouergue.

Les communes de La Fouillade, Najac, Lunac, Sanvensa, Villefranche et Monteils sont celles qui concentrent le plus d'exploitation.

NB : la donnée « nombre d'exploitation » présenté ici ne fait pas de distinction entre les exploitations professionnelles et les autres.

arte 5 : Nombre d'exploitation par commune

b. La structure des exploitations

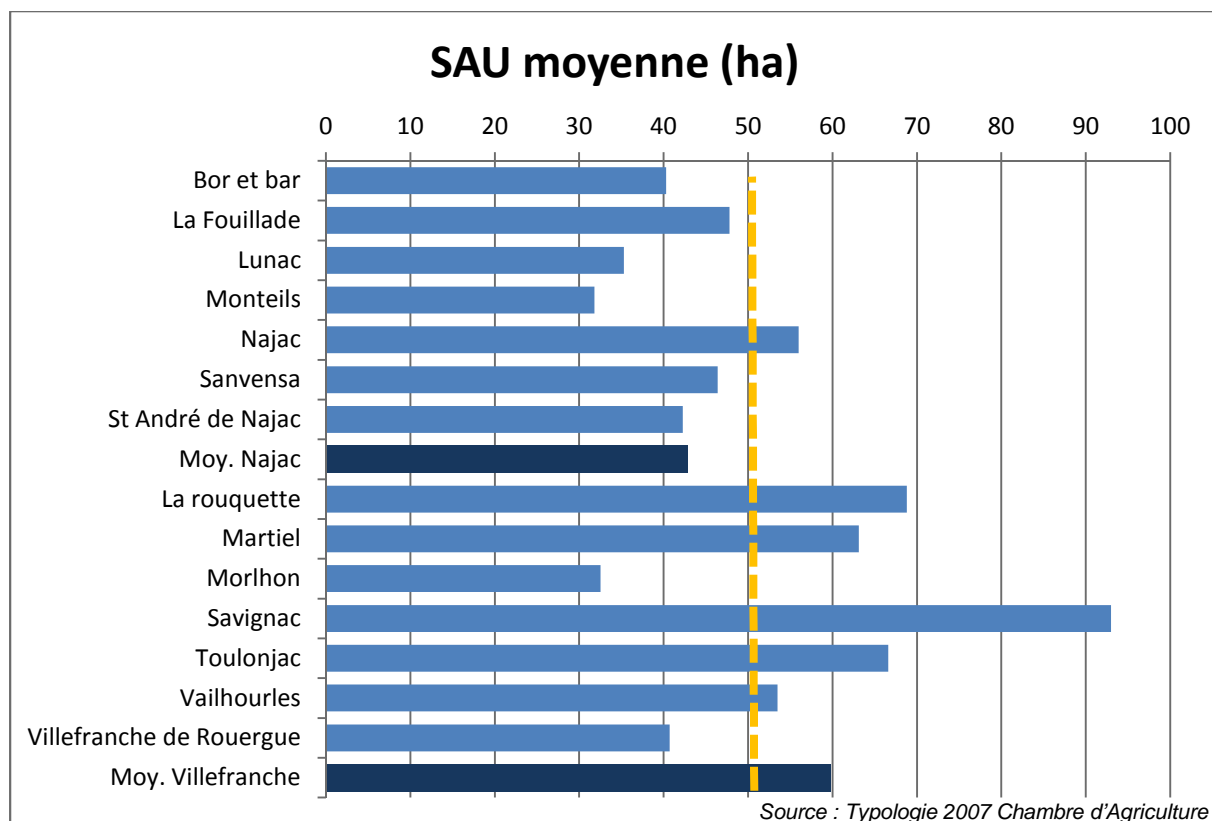


Figure 2 : SAU moyenne par commune

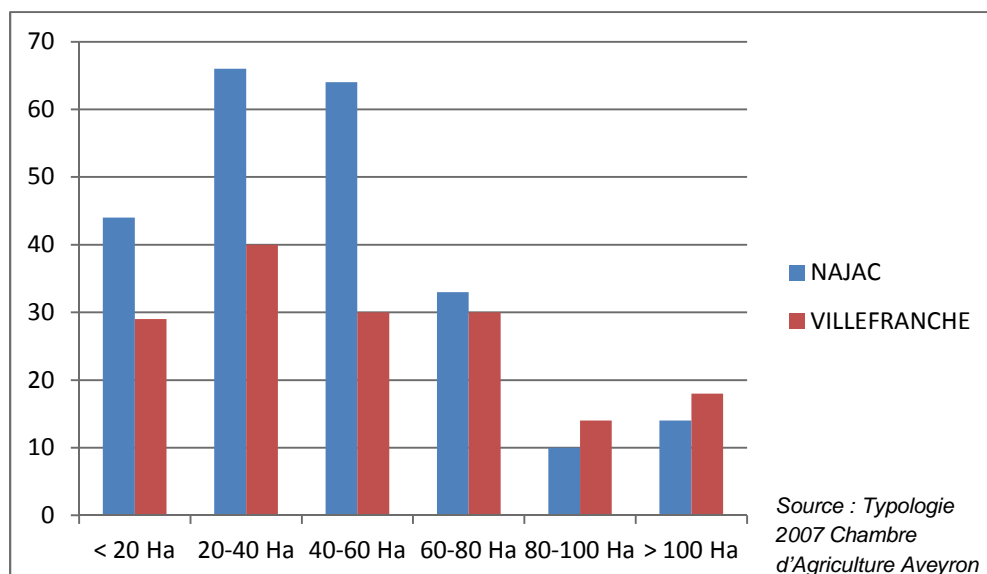


Figure 3 : Répartition du nombre d'exploitation par tranche de SAU

La SAU moyenne des exploitations du territoire est de **51 ha**. Cette moyenne est légèrement inférieure à celle du département qui est de 59ha (Agreste, 2009)

Nous pouvons noter, que les exploitations du canton de Najac (43 ha en moyenne) sont 30% moins grande que celles de Villefranche (60ha en moyenne).

Les données de la typologie de la Chambre d'Agriculture, montrent que **63% des exploitations sont composé d'un seul site**. Elles montrent également que **93% d'entres elles auraient un niveau de contraintes moyen à élevé**.

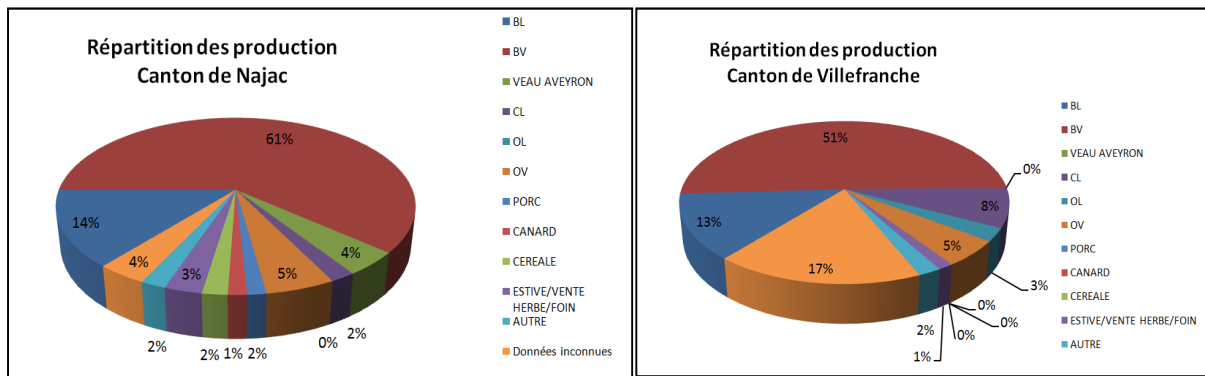
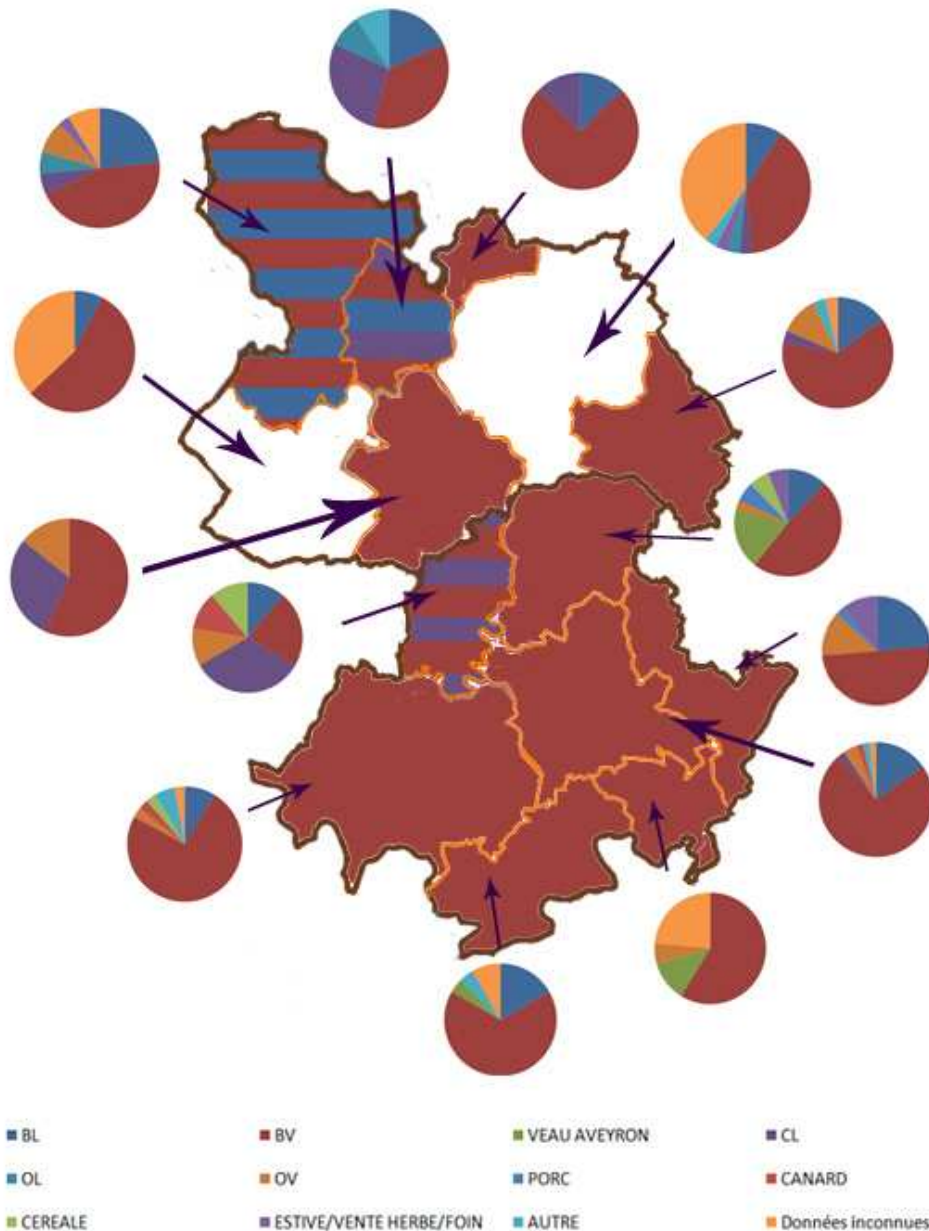


Figure 4 : Part de chaque production sur le canton de Najac et de Villefranche



Carte 6 : Répartition des productions par commune

Note : les communes de Villefranche et de Vailhourles ne sont pas coloriées car la part de données manquantes est très importante.

c. Les productions principales des exploitations

Tableau 4 : Nombre d'exploitation par commune en fonction de leur production principale

	Commune	BL	BV	VEAU AVEYRON	CL	OL	OV	PORC	CANARD	CEREALE	ENTEE HERBE/F ...	AUTRE	Données inconnues	TOTAL
NAJAC	Bor et bar	0	10	2	0	0	1	0	0	0	0	0	4	17
	La Fouillade	8	39	0	1	0	2	0	1	0	0	1	1	53
	Lunac	9	19	0	0	0	5	1	0	0	4	0	0	38
	Monteils	1	2	0	3	0	1	0	1	1	0	0	0	9
	Najac	3	26	0	0	0	1	0	1	1	0	2	1	35
	Sanvensa	4	16	6	0	0	1	2	0	2	2	0	0	33
	St André de Najac	4	16	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2	24
	TOTAL	29	128	9	4	0	11	3	3	4	6	4	8	209
VILLEFRANCHE	La rouquette	0	8	0	4	0	2	0	0	0	0	0	0	14
	Martiel	8	15	0	2	2	3	0	0	0	1	0	3	34
	Morlhon	4	17	0	1	0	3	0	0	0	0	1	1	27
	Savignac	2	4	0	3	1	0	0	0	0	0	1	0	11
	Toulonjac	1	6	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	8
	Vailhourles	2	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	27
	Villefranche de Rouergue	3	13	0	1	1	0	0	0	0	1	1	13	33
	TOTAL	20	78	0	12	4	8	0	0	0	2	3	27	154
Total général	49	206	9	16	4	19	3	3	4	8	7	35	363	

Le territoire présente une grande diversité de productions : Bovin Viande, Bovin Lait, Ovin Lait, Ovin Viande, Caprin Lait, Grande Culture, Porc, Horticulture, Viticulture, Aviculture, ...

La production de **bovins viandes** est majoritaire sur le territoire. Elle représente **57% des exploitations sur les deux cantons**. Elle est la production principal sur quasiment toutes les communes, hormis sur Monteils, Martiel et Savignac où les Bovins viande représente moins de 50% des exploitations.

La production **Bovin Lait** est la seconde production du territoire. Elle représente **13% des exploitations**. La part de cette production sur les deux cantons est comparable (Najac 14% et Villefranche 13%).

La production **Caprin Lait** arrive au troisième rang sur le territoire. Elle **représente 4 % des exploitations**.

d. La diversité des productions au sein des exploitations

Tableau 5 : Part d'exploitations spécialisées (une seule production) et d'exploitation diversifiées (plusieurs productions)

Commune		Diversifiée		Spécialisée		Total connu
NAJAC	Bor et bar	4	31%	9	69%	13
	La Fouillade	19	37%	33	63%	52
	Lunac	6	16%	32	84%	38
	Monteils	1	11%	8	89%	9
	Najac	14	41%	20	59%	34
	Sanvensa	16	48%	17	52%	33
	St André de Najac	2	9%	20	91%	22
	TOTAL	62	31%	139	69%	201
VILLEFRANCHE	La rouquette	3	21%	11	79%	14
	Martiel	9	29%	22	71%	31
	Morlhon	3	12%	23	88%	26
	Savignac	4	36%	7	64%	11
	Toulonjac	1	13%	7	88%	8
	Vailhourles	3	18%	14	82%	17
	Villefranche de Rouergue	1	5%	19	95%	20
	TOTAL	24	19%	103	81%	127
Total général		86	26%	242	74%	328

Note : les données et les pourcentages présentés dans ce tableau correspondent aux exploitations dont nous connaissons les productions.

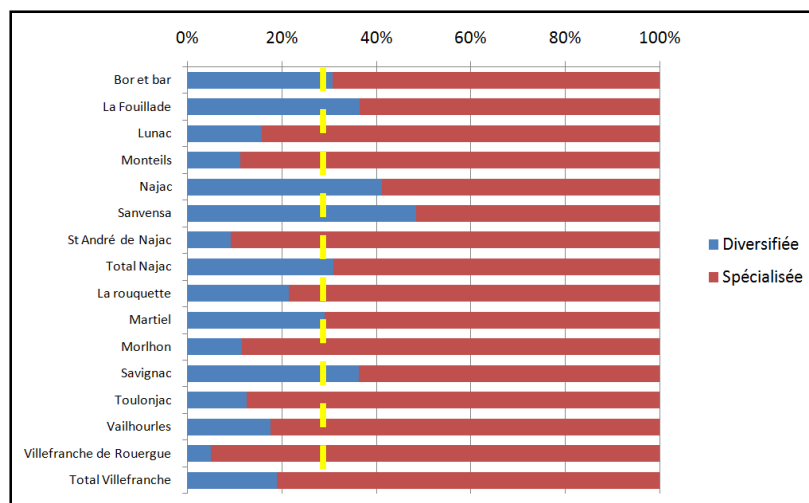


Figure 5 : Part d'exploitations spécialisées et d'exploitation diversifiées

Malgré la richesse des productions présentes sur le territoire, **74% des exploitations sont dites « spécialisées »**.

Seulement, **86 exploitations sont dites « diversifiées »** c'est-à-dire qu'elles ont au moins deux productions. Les communes de Bor et bar, La Fouillade, Najac, Sanvensa, Martiel et Savignac ont une part d'exploitation diversifiées supérieure à la moyenne.

Les productions secondaires sont très variés : bovin viande, volaille, tourisme, veaux de boucherie, porc, tabac, viticulture, porc, ovin viande, tourisme, veaux de boucherie, céréale, ovin viande, équidé, autruche, tourisme, ...

e. La forme juridique des exploitations

Tableau 6 : Nombre et pourcentage de chaque forme juridique pour chaque commune

	Commune	EI.		GA. GAEC		EA. EARL-SCEA		A. Autres	
		Exploitation individuelle							
NAJAC	Bor et bar	15	88%	0	0%	2	12%	0	0%
	La Fouillade	42	79%	10	19%	1	2%	0	0%
	Lunac	31	82%	4	11%	2	5%	1	3%
	Monteils	8	89%	0	0%	0	0%	1	11%
	Najac	26	74%	4	11%	5	14%	0	0%
	Sanvensa	22	67%	1	3%	9	27%	1	3%
	St André de Najac	18	75%	2	8%	4	17%	0	0%
	TOTAL	162	78%	21	10%	23	11%	3	1%
VILLEFRANCHE	La rouquette	10	71%	4	29%	0	0%	0	0%
	Martiel	27	79%	7	21%	0	0%	0	0%
	Morlhon	22	81%	2	7%	3	11%	0	0%
	Savignac	4	36%	6	55%	1	9%	0	0%
	Toulonjac	6	75%	1	13%	1	13%	0	0%
	Vailhourles	18	67%	5	19%	4	15%	0	0%
	Villefranche de Rouergue	29	88%	2	6%	1	3%	1	3%
	TOTAL	116	75%	27	18%	10	6%	1	1%
Total général		278	77%	48	13%	33	9%	4	1%

La majorité des exploitations du territoire sont sous forme individuelle : 278 exploitations ce qui correspond à 77%. Les formes sociétaires (GAEC, EARL et SCEA) représentent 21% des exploitations.

f. La pluriactivité au sein des exploitations

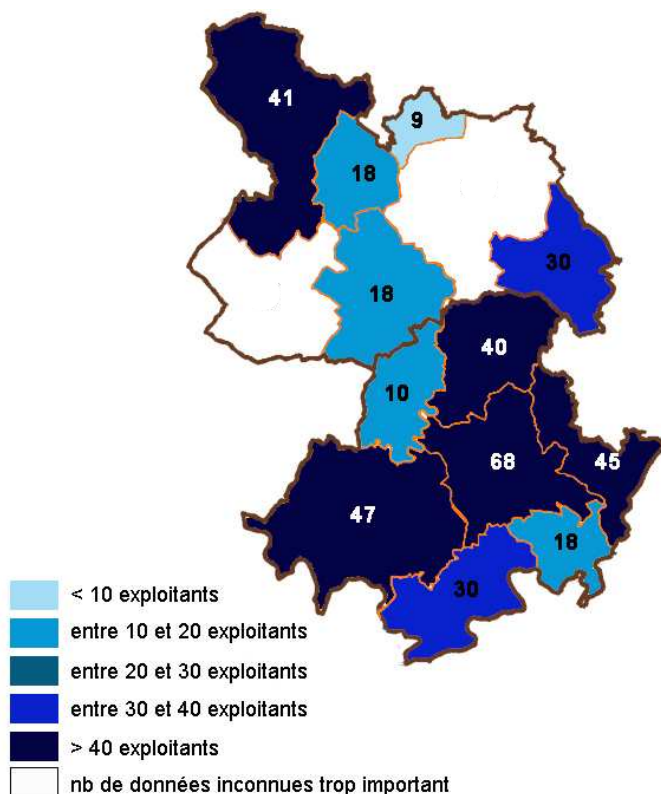
La phase d'enquête révèle qu'au moins 27 exploitations comptent au moins un agriculteur pluriactif, ce qui représente **7,5% des exploitations du territoire**.

3. LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

a. Le nombre de chefs d'exploitation

Tableau 7 : Nombre de chefs d'exploitation par communes

	Commune	Nb chef d'exploitation	Données inconnues
NAJAC	Bor et bar	14	4
	La Fouillade	68	
	Lunac	45	
	Monteils	8	2
	Najac	46	1
	Sanvensa	39	1
	St André de Najac	29	1
	TOTAL	249	9
VILLEFRANCHE	La rouquette	17	1
	Martiel	37	4
	Morlhon	30	
	Savignac	18	
	Toulonjac	9	
	Vailhourles	18	11
	Villefranche de Rouergue	22	13
TOTAL	151	29	
Total général		400	38



Le territoire compte **au minimum 438 chefs d'exploitations** : 400 exploitants « connus » et 38 exploitations où il y a au moins un exploitant, le nombre d'exploitant n'ayant pas été précisé pour ces exploitations lors du repérage.

Le canton de Najac compte plus d'agriculteurs que celui de Villefranche. Le nombre d'exploitant est proportionnel au nombre d'exploitations, ce qui est cohérent avec la forte proportion d'exploitation « individuelle ».

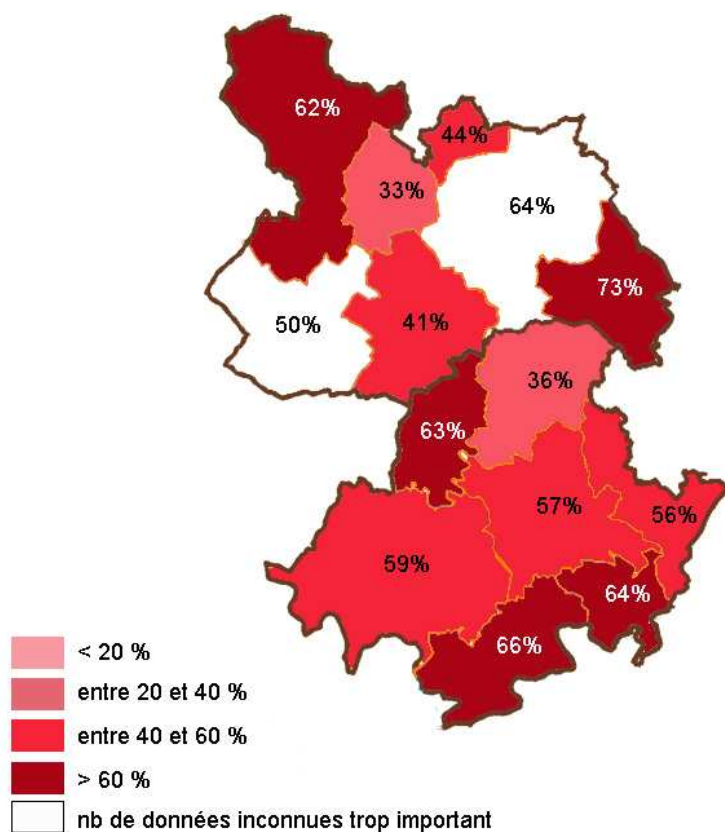
Carte 7 : Nombre de chef d'exploitation par commune

b. L'âge des exploitants

Préambule : La donnée « âge » est renseignée pour 400 exploitants, les pourcentages sont donc calculés par rapport à ces données connues

Tableau 8 : Nombre d'agriculteur par tranche d'âge

Commune		TOTAL plus 50 ans		TOTAL Moins 50 ans	
NAJAC	Bor et bar	9	64%	5	36%
	La Fouillade	39	57%	29	43%
	Lunac	25	56%	20	44%
	Monteils	5	63%	3	38%
	Najac	27	59%	19	41%
	Sanvensa	14	36%	25	64%
	St André de Najac	19	66%	10	34%
	TOTAL	138	55%	111	45%
VILLEFRANCHE	La rouquette	7	41%	10	59%
	Martiel	23	62%	14	38%
	Morlhon	22	73%	8	27%
	Savignac	6	33%	12	67%
	Toulonjac	4	44%	5	56%
	Vailhourles	9	50%	9	50%
	Villefranche de Rouergue	14	64%	8	36%
	TOTAL	85	56%	66	44%
Total général		223	56%	177	44%



Sur le territoire **56% des exploitants dont nous connaissons l'âge ont plus de 50 ans**. Ceci représente 223 chefs d'exploitations qui, d'ici 5 à 15 ans peuvent cesser leur activité.

Ces données sont nettement **supérieures à la moyenne départementale**. En effet, 44,5% des exploitants aveyronnais ont plus de 50 ans (d'après les données 2009 de l'observatoire National www.installagri.net).

Les communes les plus « vieillissantes » sont celles de Bor et Bar, La Fouillade, Lunac, Monteils, Najac, St André de Najac, Martiel, Morlhon.

A l'inverse, les communes de Sanvensa et de Savignac, se distinguent avec une part d'exploitant de plus de 50 ans inférieure à 40%.

Carte 8 : Part de chef d'exploitation de plus de 50 ans par commune

c. Situation familiale des exploitants

Préambule : les données recueillies lors de phase d'enquête ne suffisent pas à déterminer précisément la situation familiale des exploitants. En revanche, la typologie 2007 de la chambre d'agriculture nous renseigne sur cet aspect.

Tableau 9 : Situation matrimoniale des exploitants

Commune		Marié ou concubinage		Célibataire	
NAJAC	Bor et bar	7	64%	4	36%
	La Fouillade	55	82%	12	18%
	Lunac	39	91%	4	9%
	Monteils	6	67%	3	33%
	Najac	37	70%	16	30%
	Sanvensa	32	82%	7	18%
	St André de Najac	35	88%	5	13%
	TOTAL	211	81%	51	19%
VILLEFRANCHE	La rouquette	12	57%	9	43%
	Martiel	34	79%	9	21%
	Morlhon	24	83%	5	17%
	Savignac	10	59%	7	41%
	Toulonjac	5	56%	4	44%
	Vailhourles	34	97%	1	3%
	Villefranche de Rouergue	26	79%	7	21%
	TOTAL	145	78%	42	22%
Total général		356	79%	93	21%

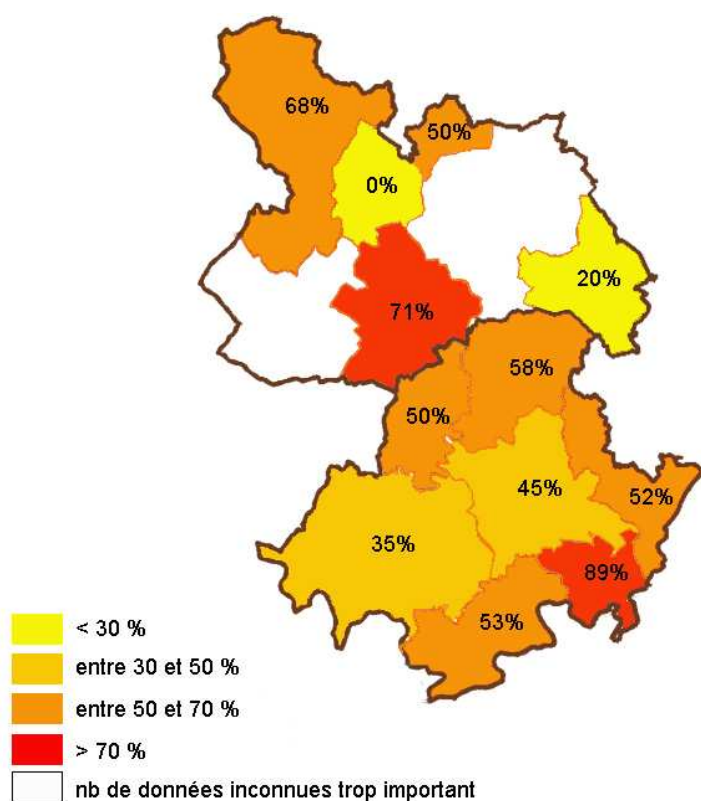
79% des exploitants du territoire sont mariés ou en concubinage, 21 % sont célibataires.

Il existe une disparité entre les communes. Les communes de Toulonjac, Savignac, La Rouquette, Bor et Bar, Monteils et Najac compte plus de 30% de célibataire. Alors que à l'inverse celles de Vailhourles et Lunac compte moins de 10% de personnes célibataires.

4. LA REPRISE DES EXPLOITATIONS

Tableau 10 : Part des exploitations comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans, ayant ou pas une succession

	Commune	>50 AVEC succession	>50 SANS succession	Données inconnues	TOTAL			
NAJAC	Bor et bar	1	11%	8	89%	0%	9	
	La Fouillade	13	39%	15	45%	5	15%	33
	Lunac	9	39%	12	52%	2	9%	23
	Monteils	2	50%	2	50%		0%	4
	Najac	9	39%	8	35%	6	26%	23
	Sanvensa	3	25%	7	58%	2	17%	12
	St André de Najac	8	47%	9	53%		0%	17
	TOTAL	45	37%	61	50%	15	12%	121
VILLEFRANCHE	La rouquette	2	29%	5	71%		0%	7
	Martiel	3	14%	15	68%	4	18%	22
	Morlhon	9	45%	4	20%	7	35%	20
	Savignac	5	83%		0%	1	17%	6
	Toulonjac	2	50%	2	50%		0%	4
	Vailhourles	2	22%	1	11%	6	67%	9
	Villefranche de Rouergue		0%		0%	14	100%	14
	TOTAL	23	28%	27	33%	32	39%	82
Total général		68	33%	88	43%	47	23%	203



Parmi les 203 exploitations du territoire, où au moins un des exploitants est âgé de plus de 50 ans :

- **68 ont une succession assurée soit 33% des exploitations**
- **88 non pas de succession à ce jour soit 43% des exploitations**
- 47 exploitations pour lesquelles l'information n'est pas connue

La situation est très variable d'une commune à l'autre. Sur Savignac toutes les exploitations comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans ont une succession. Alors que sur Bor et Bar 8 exploitation sur 9 n'ont pas de succession.

Carte 9 : Part des exploitations comptant au moins un exploitant de plus de 50 ans, n'ayant pas de succession

III. PROJECTION DANS 5 A 15 ANS « SI RIEN N'EST FAIT »

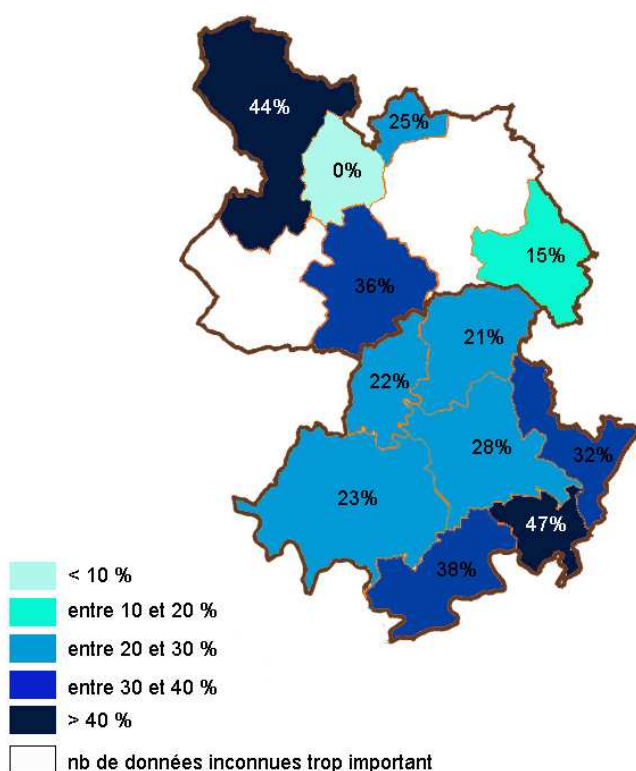
Cette projection part du postulat que rien n'est fait, c'est-à-dire que les exploitations ayant été identifiées comme « sans reprise » disparaissent et que celles ayant été identifiées « avec reprise » perdurent.

ATTENTION ces données ne sont que des simulations sur l'évolution possible de la situation du territoire.

1. LE NOMBRE D'EXPLOITATION « SI RIEN N'EST FAIT »

	Commune	Nb exploitation aujourd'hui	Nb exploitation amenées à disparaître	Nb exploitation d'ici 5 à 15 ans	% de disparition
NAJAC	Bor et bar	17	8	9	47%
	La Fouillade	53	15	38	28%
	Lunac	38	12	26	32%
	Monteils	9	2	7	22%
	Najac	35	8	27	23%
	Sanvensa	33	7	26	21%
	St André de Najac	24	9	15	38%
	TOTAL	209	61	148	29%
VILLEFRANCHE	La rouquette	14	5	9	36%
	Martiel	34	15	19	44%
	Morlhon	27	4	23	15%
	Savignac	11	0	11	0%
	Toulonjac	8	2	6	25%
	Vailhourles	27	-	-	-
	Villefranche de Rouergue	32	-	-	-
	TOTAL				
Total général					

Tableau 11 : Evolution du nombre d'exploitation selon la projection "rien n'est fait"



Dans cette projection, 61 exploitations pourraient disparaître sur le canton de Najac et 26 sur le canton de Villefranche (sans compter les communes de Villefranche de Rouergue et de Vailhourles pour lesquelles nous n'avons pas les données).

D'après ces résultats près de **30% des exploitations du territoire pourraient disparaître** (données calculées sans Villefranche de Rouergue et de Vailhourles).

Carte 10: Pourcentage de disparition d'exploitation par commune

2. EVOLUTION DES PRODUCTIONS DU TERRITOIRE DANS LA PROJECTION « RIEN N'EST FAIT »

Tableau 12 : Évolution des productions par commune dans la projection "rien n'est fait"

	BL		BV		CL		OL		OV		PORC		CANARD		CEREALE		ESTIVE/ ENTE HERBE/ OIN		AUTRE		Données inconnue s			
	A	D	A	D	A	D	A	D	A	D	A	D	A	D	A	D	A	D	A	D	A	D		
Najac	Commune																							
	Bor et bar																							
	-	-	12	7	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-
	La Fouillade																							
	8	2	39	12	1	-	-	-	2	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
	Lunac																							
	9	1	19	7	-	-	-	-	5	-	1	1	-	-	-	-	4	3	-	-	-	-	-	-
	Monteils																							
1	1	2	1	3	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Najac																								
3	-	26	6	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	1	1	-	-	-	-	2	-	1	-	
Sanvensa																								
4	1	22	3	-	-	-	-	1	1	2	-	-	-	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	
St André de Najac																								
4	1	17	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1		
TOTAL NAJAC																								
29	6	137	42	4	-	-	-	11	3	3	1	3	1	4	3	6	3	4	1	8	1	-	-	
Villefranche	La rouquette																							
	-	-	8	2	4	1	-	-	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Martiel																							
	8	5	15	5	2	1	2	1	3	2	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	3	1	
	Morlhon																							
	4	1	17	3	1	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-
	Savignac																							
	2	-	4	-	3	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Toulonjac																								
1	-	6	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Vailhourles																								
2	-	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	
Villefranche de Rouergue																								
3	-	13	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	13	-	
TOTAL Villefranche																								
20	-	78	-	12	-	4	-	8	-	-	-	-	-	-	-	2	-	3	-	-	-	27	-	
Total général																								
49	-	215	-	16	-	4	-	19	-	3	-	3	-	4	-	8	-	7	-	-	-	35	-	

A = Nombre actuel d'exploitation

D = Nombre d'exploitation amené à disparaître dans la projection « rien n'est fait »

Dans la projection « rien n'est fait », les productions BV et BL sont les plus impactées en nombre.

- En Bovin viande, sur 187 exploitations présentes actuellement sur le territoire¹, 54 seraient amenées à disparaître, ce qui représente **29% des exploitations BV actuelles**.
- En Bovin lait, sur les 44 exploitations présentes actuellement sur le territoire¹, 12 seraient amenées à disparaître, ce qui représente **27% des exploitations BL actuelles**.

¹ Ne comprend pas les communes de Villefranche de Rouergue et de Vailhourles pour lesquelles nous n'avons pas les données

3. EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATION DIVERSIFIEE DANS LA PROJECTION « RIEN N'EST FAIT »

Tableau 13 : Evolution du nombre d'exploitation "diversifiée" dans la projection "rien n'est fait"

	Commune	Exploitation « diversifiées »			Exploitations « spécialisées »		
		Nb actuel	Nb disparition	D Nb projection	S Nb actuel	Nb disparition	S Nb projection
NAJAC	Bor et bar	4	1	3	9	7	2
	La Fouillade	19	1	18	33	14	19
	Lunac	6		6	32	12	20
	Monteils	1		1	8	2	6
	Najac	14	3	11	20	5	15
	Sanvensa	16	1	15	17	6	11
	St André de Najac	2	1	1	20	8	12
	TOTAL	62	7	55	139	54	85
VILLEFRANCHE	La rouquette	3	0	3	11	5	6
	Martiel	9	3	6	22	12	10
	Morlhon	3	0	3	23	4	19
	Savignac	4	0	4	7	0	7
	Toulonjac	1	0	1	7	2	5
	Vailhourles	3			14		
	Villefranche de Rouergue	1			19		
	TOTAL						
Total général							

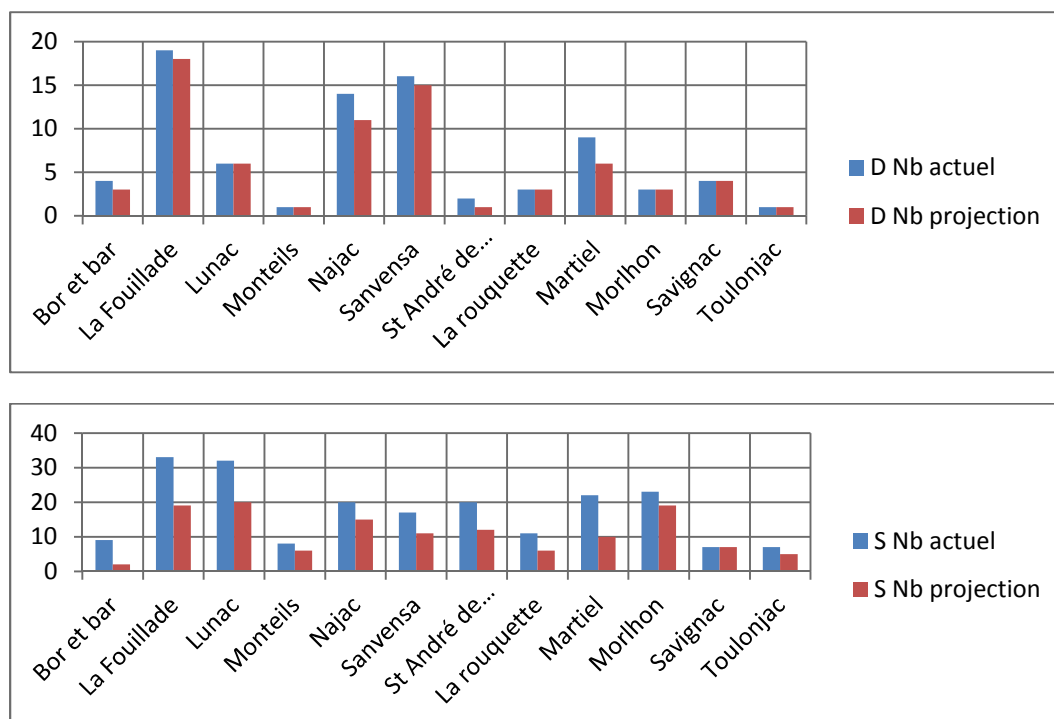


Figure 6 : Evolution du nombre d'exploitation diversifié et spécialisé par commune

Dans la projection « rien n'est fait », nous remarquons que **les exploitations qui sont amenées à disparaître sont majoritairement des exploitations spécialisées**. En effet, seulement 12 % (10 sur 82¹) des exploitations « diversifiées » non pas de reprise alors qu'il y a 37% (77 sur 209¹) d'exploitations « spécialisées » sans reprise.

4. SURFACES LIBEREES, SUSCEPTIBLES DE CONTRIBUER A L'AGRANDISSEMENT

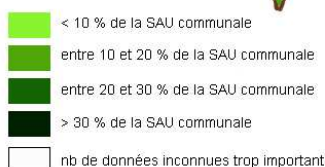
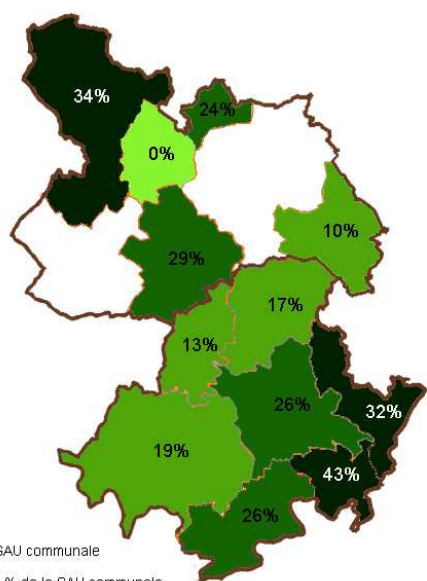
Préambule : ces données ne représentent pas le nombre REEL d'hectares qui seraient libérés par la non-reprise des exploitations. Elles résultent d'une extrapolation de la SAU moyenne des exploitations par commune et du nombre d'exploitations qui non pas de reprise connue à ce jour.

Tableau 14: SAU libérées, susceptibles de contribuer à l'agrandissement

	Commune	SAU moy. A	Nb disparition	SAU agrandissement	SAU totale commune ou canton (ha)	% de la SAU commune ou canton destiné à l'agrandissement
NAJAC	Bor et bar	40	8	322	751	43%
	La Fouillade	48	15	717	2 744	26%
	Lunac	35	12	424	1 313	32%
	Monteils	32	2	64	473	13%
	Najac	56	8	448	2 367	19%
	Sanvensa	46	7	325	1 872	17%
	St André de Najac	42	9	380	1 456	26%
	TOTAL	43	61	2 613	10 976	24%
VILLEFRANCHE	La rouquette	69	5	344	1 189	29%
	Martiel	63	15	947	2 809	34%
	Morlhon	33	4	130	1 298	10%
	Savignac	93	0	0	1 192	0%
	Toulonjac	67	2	133	544	24%
	Vailhourles					
	Villefranche de Rouergue					
	TOTAL¹	65	26	1 554	7 032	22%
Total général¹		108	87	4 167	18 008	23%

¹ Ne comprend pas les communes de Villefranche de Rouergue et de Vailhourles pour lesquelles nous n'avons pas les données

Sources : « SAU moyenne/exploitation » → Typologie 2007 Chambre d'Agriculture Aveyron ; « SAU totale/commune et canton » → Recensement agricole 2000.



Dans la projection « rien n'est fait », nous remarquons près de 18 000 ha pourraient « partir à l'agrandissement » sur le territoire¹. **Ceci représente près de 23% de la superficie de la zone¹.**

Il y a une forte hétérogénéité entre les communes.

Carte 11 : Part de la SAU communale susceptible de contribuer à l'agrandissement

IV. RESUME

1. LE TERRITOIRE

Le territoire regroupant les cantons de Villefranche et Najac est dominante rurale à l'exception de la commune de Villefranche. Il se caractérise par la cohabitation de 3 types de paysage : les Causses, la Limargue et le Ségala.

2. LES EXPLOITATIONS DU TERRITOIRE

D'après les données relevées au cours des réunions de diagnostics de la Charte Locale Installation, le canton de Najac compte 209 exploitations et celui de Villefranche 154, soit au total **363 exploitations**.

Les exploitations du territoire sont de **taille moyenne (51 ha)**, avec une différence entre les 2 cantons : sur Najac, les exploitations ont une SAU moyenne de 43 ha, alors qu'elle est 60 ha sur Villefranche.

Les productions principales sont **bovins viande (57% des exploitations)** et **bovin lait (13% des exploitations)**. Le territoire répertorie de nombreuses productions mais elles représentent peu d'exploitation. Malgré cette richesse, **les exploitations sont de types « spécialisé » c'est-à-dire qu'une seule production (74%)**

La **majorité des exploitations du territoire sont sous forme individuelle** : 278 exploitations ce qui correspond à 77%. Les formes sociétaires (GAEC, EARL et SCEA) représentent 21% des exploitations.

La phase d'enquête révèle qu'au moins 27 exploitations comptent au moins un agriculteur **pluriactif**, ce qui représente **7,5% des exploitations du territoire**.

D'après le diagnostic effectué, le territoire compte **au minimum 438 chefs d'exploitations. 79% d'entre eux sont mariés ou en concubinage et 21 % sont célibataires**.

Sur le territoire **56% des exploitants dont nous connaissons l'âge ont plus de 50 ans**. Ces données sont nettement **supérieures à la moyenne départementale**.

Parmi les 203 exploitations du territoire, où au moins un des exploitants est âgé de plus de 50 ans :

- **68 ont une succession assurée soit 33% des exploitations**
- **88 non pas de succession à ce jour soit 43% des exploitations**
- 47 exploitations pour lesquelles l'information n'est pas connue

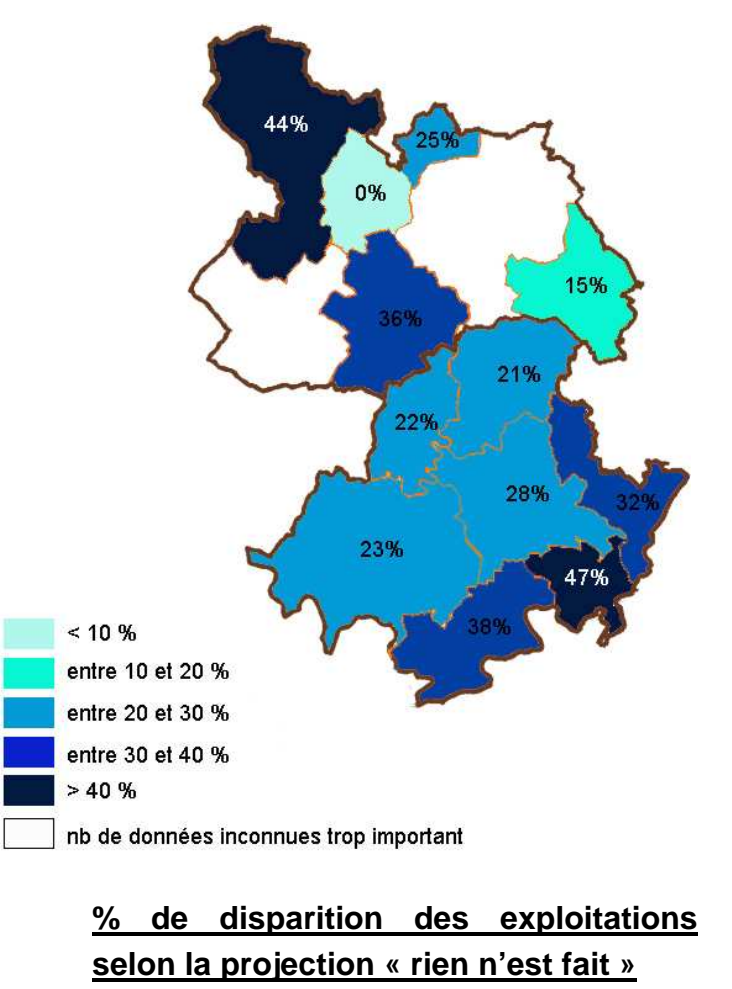
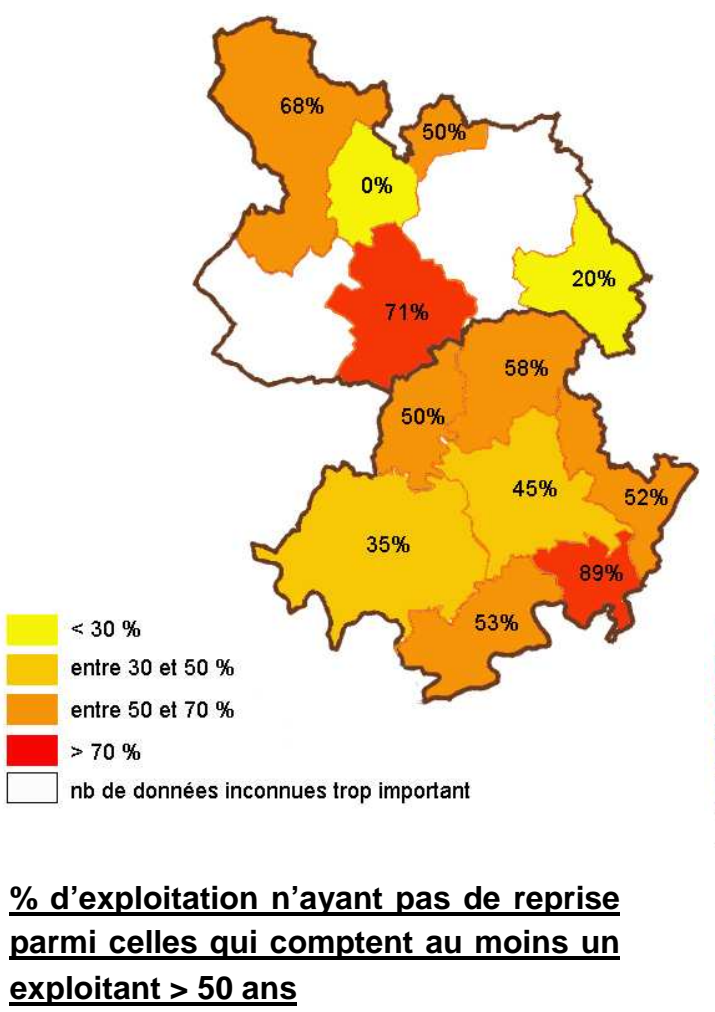
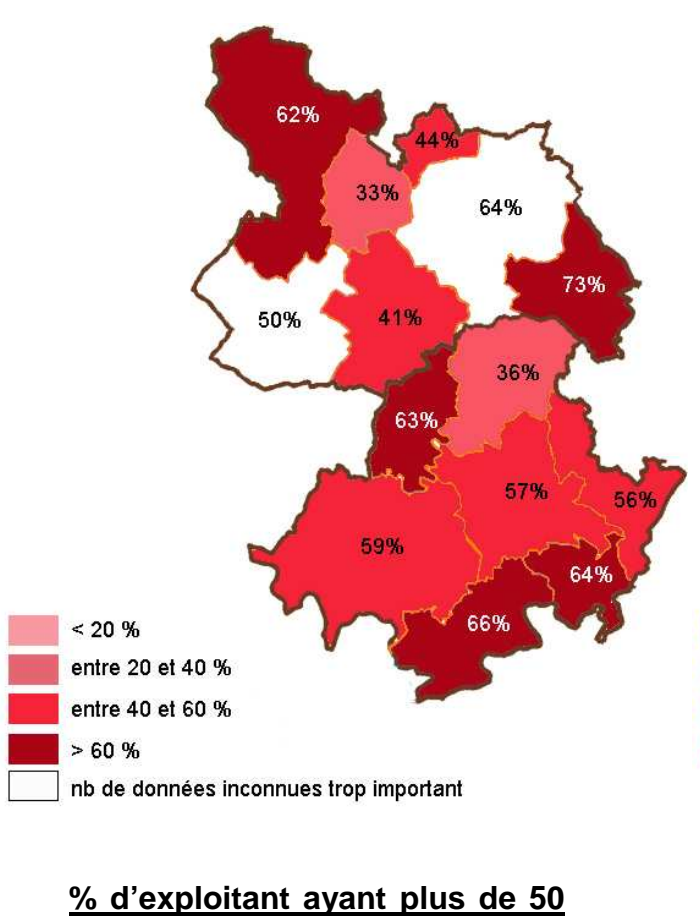
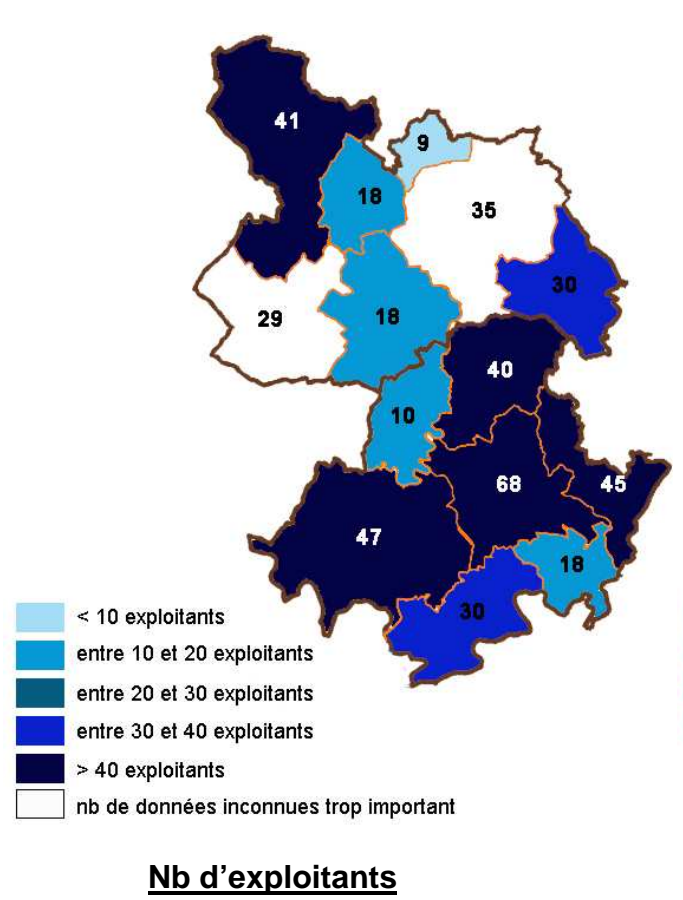
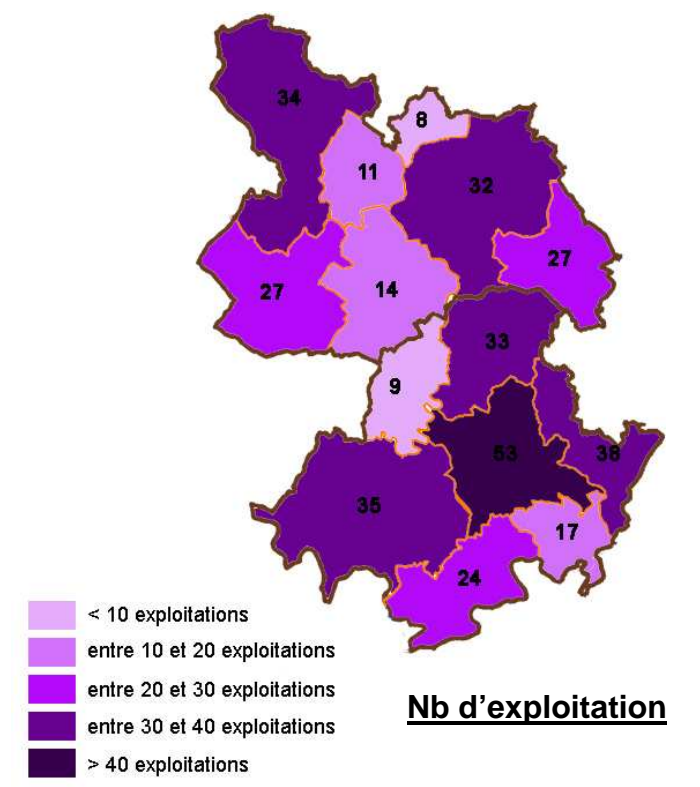
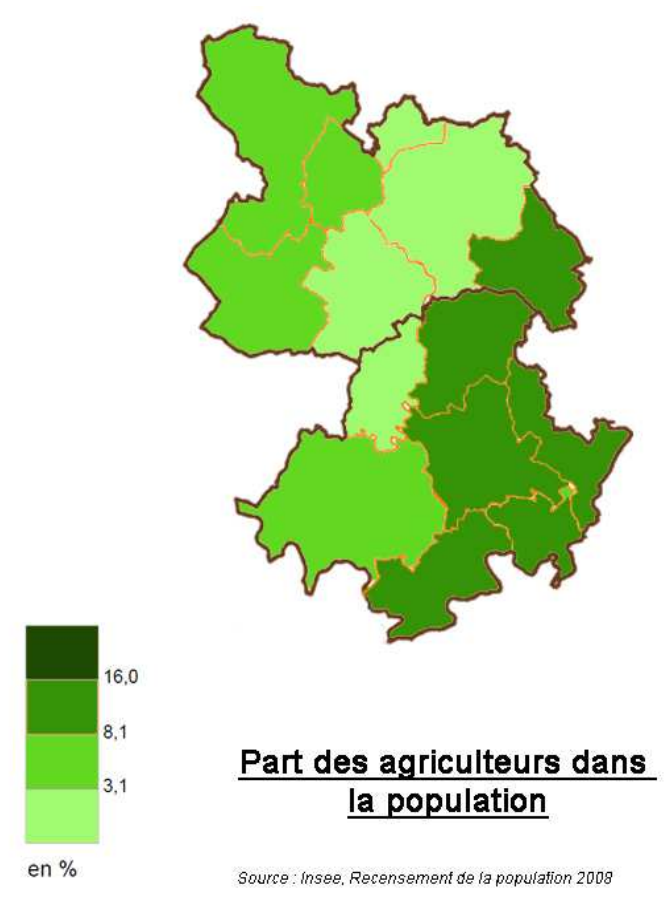
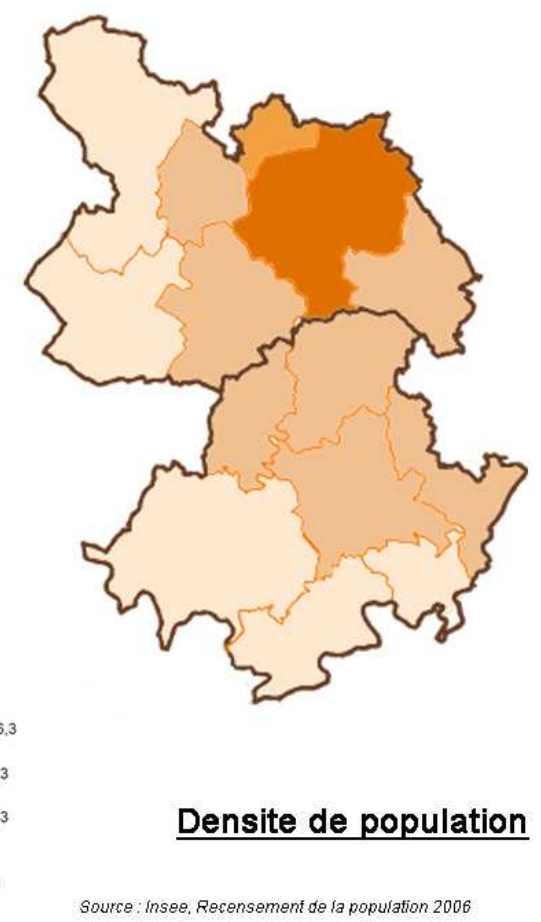
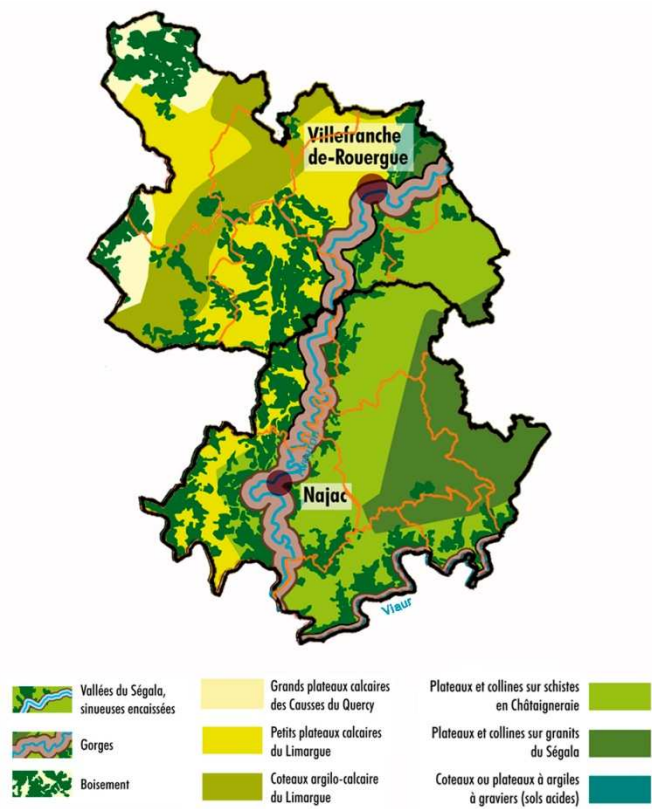
3. PROJECTION DANS 5 A 15 ANS

Note : projection faite sans les données de Vailhourles et Villefranche de Rouergue.

D'après ces résultats près de **30% des exploitations du territoire pourraient disparaître** (88 exploitations). Du point des vue des productions 29% (54 exploitations) des exploitations bovin viande pourraient disparaître, 27% des exploitations bovin lait (12 exploitations).

Dans la projection « rien n'est fait », nous remarquons que **les exploitations qui sont amenées à disparaître sont majoritairement des exploitations spécialisées**.

En termes de surface, **23% de la superficie de la zone pourrait « partir à l'agrandissement »** soit 18 000 ha.



<ul style="list-style-type: none"> • Stages pour les agriculteurs qui s'installent en nouvelles productions • Période de tuilage entre cédant et repreneur (CEFI) <p>Enseignement agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de plusieurs établissements d'enseignement agricole sur le territoire 		<p>Réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démarches administratives <p>Accompagnement installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude économique (PDE) n'est pas faite trop tard dans la construction du projet
<p>CONTRAINTES</p> <p>Eléments neutre que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir</p>		
<p>Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité de Villefranche → pression foncière due au développement de l'habitat <p>Une partie du territoire est sur une zone de Causses → difficulté d'avoir l'autonomie alimentaire et l'agrandissement</p> <p>Démographie agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des exploitations les unes des autres → isolement des agriculteurs • Installation par vague sur certaines communes → cessation par vague <p>Technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs sont au maximum des capacités de production <p>Conjoncture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volatilité des prix 		
<p>OPPORTUNITES</p> <p>Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables</p>		<p>M</p> <p>Eléments dangereux pour l'installation</p>
<p>Géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proximité de la ville offre des opportunités de vente directe <p>Foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fermage • Diminution des exploitants → terres qui se libèrent → opportunité d'installation <p>Economie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filières de qualité présente sur le territoire • Présence d'entreprise agro-alimentaire sur le territoire • Réalisation d'étude de marché avant de s'installer • Exploitations de taille « modeste » qui peuvent être reprises • Région touristique <p>Statut des exploitations</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'installer en société pour partager les investissements en capital <p>Mentalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir des enfants qui veulent reprendre l'exploitation • Entraide, la convivialité, le partage <p>Cessation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre bien conseiller • S'y prendre longtemps à l'avance 		<p>Foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pression foncière • Vente pour l'agrandissement • Prix du foncier (achat ou location) • Pas de RGA → enrichissement <p>Economie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distorsion entre valeur patrimoniale et valeur économique cher vis-à-vis de sa rentabilité • Exploitant dans logique de court terme • Difficulté à vivre de son métier • Retraite agricole trop faible • Exploitation viable = grosse exploitation <p>Incertitude économique</p> <p>Capital</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de capital à l'installation • Investissement pour la reprise <p>Réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règles de la PAC (reprise en PAC) (PMTVA) → Agrandissement • Effet pervers des aides PAC : les agriculteurs cédants choisissent les primes de cessation → vente d'herbe, pas de baux <p>Mentalités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-réalisation des arrangements • Le manque de volonté de travailler • ont largement dépassé l'âge • Peur de louer de la part des agriculteurs • Inadéquation entre projet des agriculteurs et celui des repreneurs • Les repreneurs veulent s'installer • Installation en société avec peu de capital • salariat déguisé • Manque de réactivité des cédants (souvent trop tard)

VI. LES FACTEURS DE REUSSITE DE L'INSTALLATION /TRANSMISSION

Les informations ci-dessous émanent des réponses faites aux questionnaires remplis lors de la phase d'enquête sur le terrain.

1. UNE TRANSMISSION REUSSIE C'EST ...

ASPECTS SOCIAUX / MENTALITE

- Adéquation entre les objectifs du cédant et ceux du repreneur
- Une cessation transmission qui est anticipée
- Une installation /transmission où les deux parties (cédant et repreneur) « s'y retrouve »
- Une cessation qui permet une installation (pérennité de l'exploitation)

TECHNIQUE

- Période de tuilage entre cédant et repreneur

ECONOMIQUE

- Une installation /transmission où les deux parties (cédant et repreneur) « s'y retrouve »
- Une cessation qui permet une installation (pérennité de l'exploitation)

2. UNE INSTALLATION REUSSIE C'EST ...

ASPECTS SOCIAUX / MENTALITE

- Adéquation entre les objectifs du repreneur et ceux du cédant
- Repreneur accepté par les voisins
- Une installation /transmission où les deux parties (cédant et repreneur) « s'y retrouve »
- Une installation qui dégage un revenu correct sans qu'il y ait une charge de travail trop importante afin de maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale
- Un projet bien réfléchi
- Une installation « choisie » par le repreneur (choix d'un métier)
- Exploitation viable et vivable

TECHNIQUE

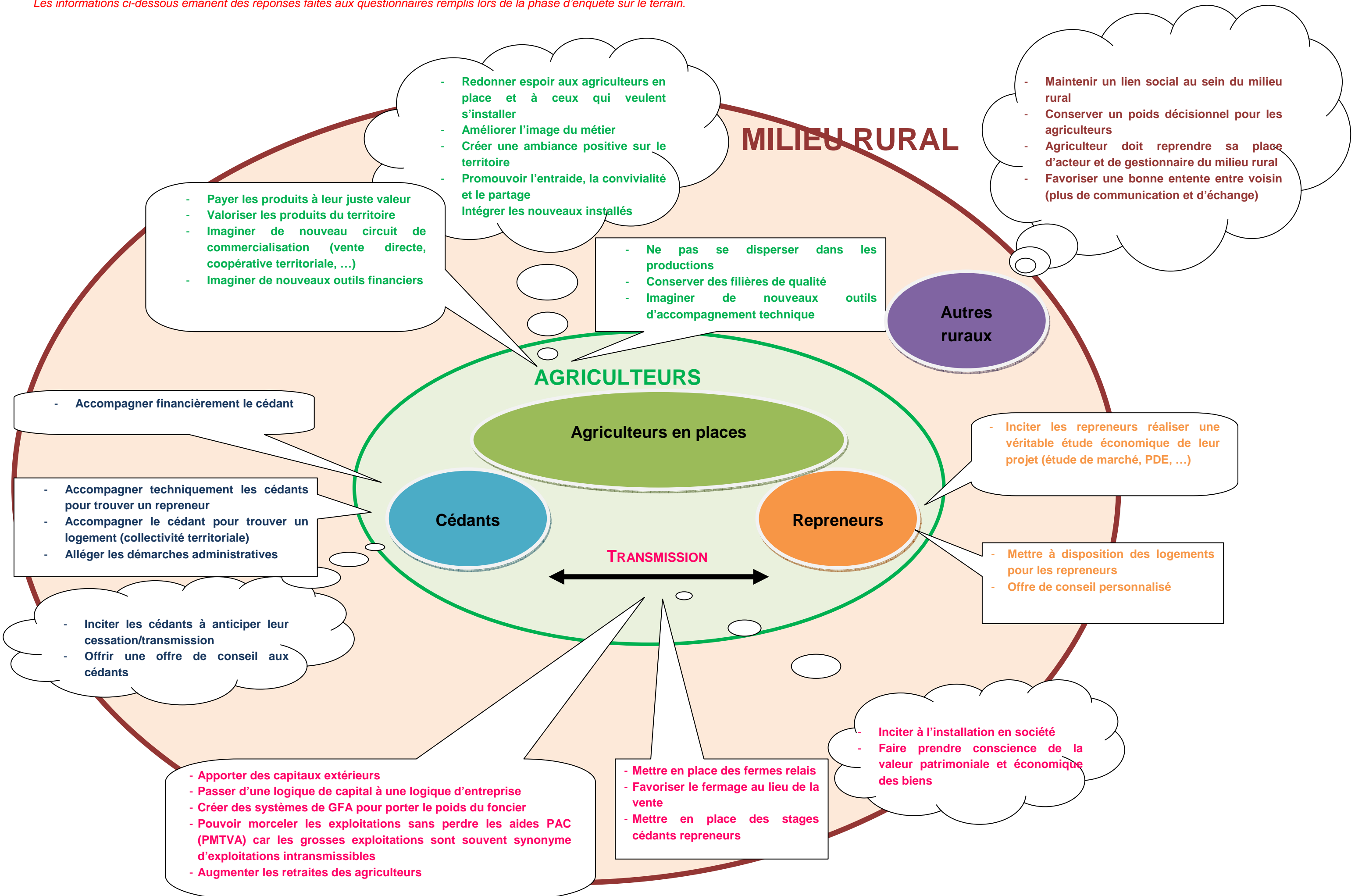
- Un arrangement de famille réalisé au moment de l'installation
- Période de tuilage entre cédant et repreneur
- Un projet bien réfléchi
- Agriculteur qui maîtrise son travail

ECONOMIQUE

- Une installation /transmission où les deux parties (cédant et repreneur) « s'y retrouve »
- Une installation qui dégage un revenu correct sans qu'il y ait une charge de travail trop importante afin de maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale
- Un projet bien réfléchi
- Exploitation viable et vivable

VII. ROPOSITIONS DES PARTICIPANTS AUX REUNIONS DE LA CHARTE LOCALE POUR UNE INSTALLATION/TRANSMISSION REUSSIE

Les informations ci-dessous émanent des réponses faites aux questionnaires remplis lors de la phase d'enquête sur le terrain.



7 ANS					
ENTRE 3 ET 7 ANS	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer d'une logique de capital à une logique d'entreprise <p>TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conserver des filières de qualité <p>ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conserver des filières de qualité • Imaginer de nouveaux outils financiers 	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer d'une logique de capital à une logique d'entreprise <p>TECHNIQUE</p> <p>ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imaginer de nouveaux outils financiers 	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <p>TECHNIQUE</p> <p>ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imaginer de nouveaux outils financiers 	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <p>TECHNIQUE</p> <p>ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les retraites des agriculteurs 	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <p>TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alléger les démarches administratives <p>ECONOMIQUE</p>
ENTRE 0 ET 2 ANS	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redonner espoir aux agriculteurs en place et à ceux qui veulent s'installer • Maintenir un lien social au sein du milieu rural • Conserver un poids décisionnel pour les agriculteurs • Agriculteur doit reprendre sa place d'acteur et de gestionnaire du milieu rural • Favoriser une bonne entente entre voisin (plus de communication et d'échange) • Améliorer l'image du métier • Créer une ambiance positive sur le territoire • Promouvoir l'entraide, la convivialité et le partage • Intégrer les nouveaux installés • Inciter les cédants à anticiper leur cessation/transmission • Favoriser le fermage au lieu de la vente • Inciter à l'installation en société • Faire prendre conscience de la valeur patrimoniale et économique des biens <p>TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas se disperser dans les productions • Conserver des filières de qualité • Valoriser les produits du territoire • Accompagner techniquement les cédants pour trouver un repreneur • Mettre en place des fermes relais • Mettre en place des stages cédants repreneurs • Mettre à disposition des logements pour les repreneurs • Offre de conseil personnalisé • Inciter les repreneurs réaliser une véritable étude économique de leur projet (étude de marché, PDE, ...) <p>ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conserver des filières de qualité • Valoriser les produits du territoire • Imaginer de nouveau circuit de commercialisation (vente directe, coopérative territoriale, ...) • Accompagner financièrement le cédant • Apporter des capitaux extérieurs • Créer des systèmes de GFA pour porter le poids du foncier • Favoriser le fermage au lieu de la vente • Inciter à l'installation en société • Faire prendre conscience de la valeur patrimoniale et économique des biens 	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'image du métier • Inciter les cédants à anticiper leur cessation/transmission • Favoriser le fermage au lieu de la vente • Inciter à l'installation en société • Faire prendre conscience de la valeur patrimoniale et économique des biens <p>TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imaginer de nouveaux outils d'accompagnement technique • Alléger les démarches administratives • Offrir une offre de conseil aux cédants • Mettre en place des fermes relais • Inciter les repreneurs réaliser une véritable étude économique de leur projet (étude de marché, PDE, ...) <p>ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Payer les produits à leur juste valeur • Imaginer de nouveau circuit de commercialisation (vente directe, coopérative territoriale, ...) • Apporter des capitaux extérieurs pour favoriser l'installation • Favoriser le fermage au lieu de la vente • Inciter à l'installation en société • Faire prendre conscience de la valeur patrimoniale et économique des biens 	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'image du métier • Inciter les cédants à anticiper leur cessation/transmission <p>TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alléger les démarches administratives • Mettre en place des fermes relais <p>ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Payer les produits à leur juste valeur • Imaginer de nouveau circuit de commercialisation (vente directe, coopérative territoriale, ...) • Apporter des capitaux extérieurs pour favoriser l'installation 	<p>ASPECTS SOCIAUX /MENTALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'image du métier • Inciter les cédants à anticiper leur cessation/transmission <p>TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alléger les démarches administratives • Pouvoir morceler les exploitations sans perdre les aides PAC (PMTVA) car les grosses exploitations sont souvent synonyme d'exploitations intransmissibles <p>ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Payer les produits à leur juste valeur • Apporter des capitaux extérieurs pour favoriser l'installation 	
	LOCAL	DEPARTEMENTAL	REGIONAL	NATIONAL	EUROPEEN